

52 – LES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX

A – De nouveaux acteurs sociaux et de nouveaux enjeux

1 – Les nouveaux acteurs

1 – La notion de « mouvement social » englobe et synthétise les diverses manières d'agir collectivement - manifestations, grèves, mobilisations, formes institutionnelles et non institutionnelles de revendications ou de protestations, groupements, moyens de propagande et d'information - que les acteurs et groupes dominés développent dans la durée pour contester et transformer le modèle de société qu'imposent les classes dominantes et les milieux dirigeants. Tout mouvement social présente une certaine unité qui repose sur les principales caractéristiques suivantes :

- une cohérence « idéologique », un projet de société qui précise ses orientations, ses justifications, qui identifie ses adversaires et qui clarifie ses aspirations ;
 - une cohésion sociale, qui donne sens à la solidarité collective et qui imprègne l'identité individuelle de ceux qui y participent
 - et une orientation de l'action, qui se manifeste par des formes de luttes et des moyens d'action privilégiés.
- (Source : <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=518>, 2006)

Q1 – Qu'est-ce qu'un *mouvement social* ?

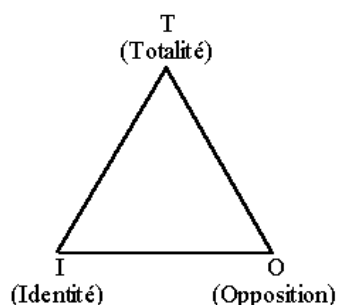
.....
.....
.....

Q2 – Quelles sont ses caractéristiques ?

-
-
-

2 – Historique des nouveaux mouvements sociaux

1913	Les féministes revendiquent l'égalité des salaires, l'accès à l'université, le droit de vote...
1945	Les associations féminines réclament la réforme du régime matrimonial et de l'autorité paternelle
1954	Appel de l'abbé Pierre en faveur des sans abris
1968	Création du MLF (Mouvement de libération des femmes) et du MLAC (avortement et contraception)
1971	Manifeste pour le droit à l'avortement, manifestations anti-nucléaire, création d'un mouvement homosexuel
1974	Manifestation au Larzac antimilitariste et pour la défense de l'environnement
1979	Manifestation pour l'application de la loi sur l'avortement et sa gratuité
1982	Création du premier syndicat de chômeurs et occupation de bureaux de l'ANPE
1983	Grève de la faim et marche des jeunes « beurs » pour l'intégration des immigrés
1984	Création de SOS racisme et de l'association Aides pour lutter contre le Sida
1985	Création des « restos du cœur » par Coluche
1986	Grèves des étudiants et manifestations contre la loi Devaquet
1988	Grèves et manifestations des infirmières
1989	Création de la filiale française d'Act-Up animée par des homosexuels
1990	Création du DAL (Droit au logement) qui soutien les mal-logés
1993	Manifestation de femmes pour réclamer la parité en politique
1994	Naissance d'AC (Agir ensemble contre le chômage) et marche contre l'exclusion
1996	Mouvement des sans-papiers et grève de la faim
1997	Les chômeurs manifestent et obtiennent une prime de Noël
1998	Les associations homosexuelles militent pour le Pacs
1999	Manifestation antimondialisation à Seattle et développement de l'association ATTAC
2001	Protestation de José Bové contre la « Malbouffe » en s'attaquant à un restaurant Mac Donald
2005	Violences urbaines dans les banlieues à la suite de la mort de deux jeunes poursuivis par la Police
2006	Manifestations des jeunes étudiants et lycéens contre le CPE (Contrat Première Embauche)
2007	Les enfants de Don Quichotte installent des tentes dans Paris pour poser le problème des sans-logis
2008	Les réseaux enfants sans frontières mènent des actions pour empêcher l'expulsion des sans-papiers
2009	Manifestations et blocage des universités contre la réforme d'autonomisation des universités



(Source Michel Forsé, *Analyses du changement social*, Coll "Mémo", Le Seuil 1998)

Q1 - Comment Alain Touraine explique la naissance de « nouveaux mouvements sociaux » ?

.....

.....

.....

Q2 – Quels sont les trois principes sur lesquels reposent ces « nouveaux mouvements sociaux » ?

-
-
-
-
-
-

3 – C'est Ronald Inglehart, sociologue américain, qui apporta une justification théorique des NMS, notamment dans son livre *La révolution silencieuse*, publié en 1977. Pour lui les mouvements sociaux sont généralement orientés selon les valeurs d'une société. Les « Trente glorieuses » constituent une période de prospérité au cours de laquelle les revendications matérielles tendraient à perdre de l'importance. Ainsi dans les sociétés occidentales, la satisfaction des besoins matériels de l'essentiel de la population permettrait un déplacement du conflit vers des revendications plus qualitatives. A partir d'un ensemble de faisceaux (développement économique, hausse du niveau d'instruction, développement des moyens de communication, etc.) Inglehart esquisse un indicateur global de post-matérialisme qui permettrait de mettre en évidence cette lente transformation des valeurs. C'est au final une révolution culturelle qui est à l'œuvre selon lui dans nos sociétés industrielles, d'où le titre de son ouvrage, à travers les nouvelles générations.

Contrairement aux générations ayant connues les conflits mondiaux, la génération du baby-boom serait moins matérialiste, plus ouverte à la « tolérance » et plus sensible aux questions environnementales. Ce sont sur ces nouvelles bases culturelles que se structuraient de nouveaux conflits sociaux autour de nouvelles causes. Les conflits sociaux sont dès lors perçus comme le résultat d'un décalage entre ces « nouvelles » demandes sociales et l'incapacité des institutions à y répondre de façon convenable. C'est autrement dit l'incapacité des autorités sociales et politiques qui aboutirait à la création de mouvements protestataires en dehors des cadres classiques de l'action collective. On pense ici à la désyndicalisation et la remise en cause des partis politiques comme structures inadéquates pour entendre les revendications de la « société civile ».

(Source : Eric Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 1996)

Q1 – En quoi cette analyse complète-t-elle celle de Touraine ?

.....

.....

.....

Q2 – Quelles sont les deux raisons qui font apparaître les NMS ?

-
-
-
-

3 – Pourquoi les hommes se révoltent-ils ? Sous ce titre (*Why Men Rebel ?*) Ted Gurr développe en 1970 un cadre d'analyse qui sera à la fois un des manifestes les plus élaborés et le chant du cygne des travaux de *collective behaviour*. L'approche retenue est psychosociologique. Gurr part de la notion de frustration relative. Celle-ci désigne un état de tension, une satisfaction attendue et refusée, génératrice d'un potentiel de mécontentement et de violence. La frustration peut se définir comme un solde négatif entre les "valeurs" - ce terme peut désigner un niveau de revenus, une position hiérarchique, mais aussi des éléments immatériels comme la reconnaissance ou le prestige - qu'un individu détient à un moment donné et celles qu'il se considère comme en droit d'attendre de sa condition et de sa société. Si elle se traduit par des affects de dépit, de colère, d'insatisfaction, la frustration est ici un fait social. Elle est relative parce que tributaire d'une logique de la comparaison. Elle naît de normes sociales, de systèmes

d'attentes liés à ce que semble, dans une société donnée, la distribution légitime des ressources sociales, à divers groupes de référence. En clair, les membres d'un groupe social privilégié, mais dont le statut ou les ressources déclinent (aristocrates hier, médecins généralistes aujourd'hui) peuvent ressentir une frustration plus intense que les membres d'un groupe objectivement moins doté mais dont les ressources et le statut correspondent à ce que les membres avaient pu prévoir et intérioriser de leur rôle social.

(Source : Eric Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 1996)

Q1 – Qu'est-ce que la *frustration relative* ?

.....
.....

Q2 – A quelles conditions peut-t-elle déclencher un mouvement social ?

➤
.....
.....
➤
.....
.....

B – Les nouvelles formes de l'action collective

1 – De nouvelles formes de mobilisation

1 – Comme diverses matières conduisent plus ou moins bien le courant électrique, les milieux sociaux sont inégalement « conducteurs » des mobilisations. Pour Tilly, deux critères peuvent être soulignés. Le premier consiste à se demander si le milieu concerné est marqué par une forte identité, une conscience collective. Celle-ci peut provenir de caractéristiques qui s'imposent aux individus: être femme, noir ou jeune sont des données dont on ne se débarrasse pas comme d'un costume. L'identité catégorielle peut aussi naître de la capacité d'un groupe à offrir à ses membres une image d'eux-mêmes forte et valorisante : sentiment d'appartenir à un groupe à la fois créateur de richesses économiques et porteur d'un projet de changement de la société pour le monde ouvrier à l'apogée du communisme, fierté de se sentir membre d'une élite de la naissance ou de la performance scolaire pour les aristocrates d'hier ou les diplômés de grandes écoles d'aujourd'hui. Mais à côté de ces éléments d'une identité, d'un « nous », qui reposent sur l'appartenance objective, parfois subie, à des catégories (les hommes, les fonctionnaires, les sans papiers), il faut aussi considérer les liens sociaux dont les individus sont les constructeurs actifs. La notion de réseau peut résumer ces liens volontaires que sont l'appartenance à une association, une « bande », les loisirs partagés dans une chorale, un groupe de supporters. Plus un groupe social superpose une forte identité catégorielle et des réseaux de lien entre ses membres, plus il est apte à se mobiliser. On distingue alors des groupes dotés d'une très forte cohérence comme l'étaient jadis les mineurs du Pas-de-Calais ou les instituteurs publics. La conscience fière d'appartenir à un groupe social respectable se combinait à d'intenses réseaux volontaires : syndicats, mutuelles, clubs sportifs, loisirs partagés mariages au sein du groupe. A l'inverse, d'autres groupes (chômeurs, intérimaires) combinent une identité faible ou peu valorisante. Ils associent des personnes dont les trajectoires de vie sont très diverses, dont les réseaux d'amitiés ou de loisirs – lorsqu'ils sont solides – se construisent largement en dehors de leur profession ou catégorie.

(Source : Erik Neveu, *Comment analyser un mouvement social ?*, 2008)

2 – Les chances de se mobiliser, d'obtenir gain de cause dépendent aussi des ressources du groupe. Le mot désigne toutes les formes de capitaux, de savoir-faire, de relais que peut mettre en œuvre un mouvement. Il peut s'agir de ressources financières pour payer le transport de manifestants ou une campagne de publicité. C'est aussi la ressource du nombre pour manifester. Les ressources viennent aussi du pouvoir de nuisance. Un arrêt de travail des aiguilleurs du ciel crée plus de perturbations que celui des cracheurs de flammes. Savoir utiliser les médias est une autre ressource importante. Des organisations comme Greenpeace ou SOS Racisme ont su en faire un usage très efficace. D'autres sont plus maladroits, comme ces représentants des « familles » protestant fin 1997 contre le plafonnement des allocations familiales, en manteau Loden et jupe plissée bleue, suggérant à beaucoup de téléspectateurs l'image négative de BCBG. Les ressources peuvent renvoyer à l'image sociale du groupe : celle des infirmières ou des prix Nobel est plus positive que celle des huissiers ou des prisonniers. Il faut surtout manier la notion de ressource de façon relationnelle : la valeur d'une ressource donnée ne se mesure que dans un contexte particulier. La force physique peut être une ressource quand en janvier 1999 quinze mille mineurs roumains marchent sur Bucarest et arrachent des hausses de salaires de 30% après une véritable bataille rangée contre trois mille policiers, où ils font même des prisonniers! Dans une société où la pacification des conflits est plus grande, où les médias diffusent en direct des images très émotionnelles, une violence moindre (celle de paysans bretons saccageant une gare et des réseaux électroniques de la SNCF en 1998) peut à l'inverse susciter le dégoût et dévaloriser le mouvement.

(Source : Erik Neveu, *Comment analyser un mouvement social ?*, 2008)

Q3 – Quelles sont les conditions pour qu'un groupe social déclenche un mouvement social ?

➤
.....
.....
➤
.....
.....

➤
.....
.....

3 – Les conflits de la société civile apparaissent quand des militants associatifs s’emparent d’un problème. Ils agissent comme de véritables “entrepreneurs de mouvements sociaux” cherchant à produire de l’action. Ils s’appuient sur des acteurs faibles, peu mobilisables, qui n’ont pas de reconnaissances institutionnelles. Les “entrepreneurs” font entrer le problème dans l’espace médiatique qui sert de caisse de résonance et permet la mobilisation de l’opinion publique. Le conflit est alors traité par le système politique sous la pression directe moins de l’acteur social que de l’opinion publique. La capacité symbolique de créer de l’émotion est la principale arme des acteurs du conflit. Le paradoxe est qu’ici, le “représentant” précède bien souvent l’acteur ou même crée l’identité de l’acteur social dans l’action. C’est un véritable renversement de la logique représentative auquel nous assistons : “l’image” de l’acteur existe largement avant l’acteur.

Comme à toutes les époques, les groupes en lutte savent qu’une part de leur succès repose sur leur capacité à diffuser et à populariser leurs revendications. La manifestation, la grève de la faim, la séquestration, la destruction de produits ou l’appel à des comités de soutien sont autant de registres de cette nécessaire publicisation des conflits. Ces vingt dernières années, le recours aux mass-médias s’est progressivement affirmé comme une des plus sûres façons de séduire l’opinion et de se faire connaître du plus grand nombre. Aujourd’hui, les parties mobilisées sont conscientes de la nécessité de se faire entendre des journalistes et de véhiculer grâce à eux une image positive de leurs protestations. Pour ce faire, elles disposent souvent de professionnels chargés des liens avec la presse, personnes dont la mission est de rassembler les commentateurs porteurs de discours attestant de la réalité et de la légitimité du combat engagé.

(Source : B.Hérault et D.Lapeyronnie, *La nouvelle société française*, Armand Colin 1998)

4 – Il arrive que des mouvements sociaux naissent de façon spontanée de l’indignation suscitée par une situation d’injustice, par un acte interprété comme agressif ou méprisant. Mais aucun mouvement social ne peut aller au-delà du feu de paille d’une colère momentanée sans une certaine organisation. Convoquer une manifestation, définir des mots d’ordre ou des revendications exige un minimum de coordination volontaire. Un milieu social disposant d’organisations (syndicats, associations,...) est plus propice à la mobilisation. On peut pousser l’analyse plus loin et considérer que sans organisations relativement structurées (même si elles peuvent être provisoires comme les « coordinations »), sans porte-parole, un mouvement social est voué à l’échec, à l’explosion sans lendemain. On peut comparer l’organisation ou le porte-parole à une sorte d’entrepreneur de protestation. Il bénéficie d’un minimum d’adhésion du groupe mobilisé, il met en œuvre des savoir-faire en matière d’organisation de la protestation, produit un discours qui rend la protestation intelligible au public. Il peut arriver que certains groupes latents cumulent tant de handicaps (atomisation, image dévalorisante, rareté des individus capables de prendre la parole conformément aux règles des médias et de la vie publique) que leur mobilisation suppose l’intervention d’entrepreneurs extérieurs au milieu. Les mobilisations de sans-logis ou celle du « quart monde » ont ainsi été au départ animées par des prêtres.

(Source : Erik Neveu, *Comment analyser un mouvement social ?*, 2008)

5 – Il faut aussi donner un langage à son mécontentement. Se mobiliser suppose toute une série d’opérations « intellectuelles » ou « symboliques » : définir une situation comme injuste ou problématique, identifier des responsables ou des adversaires, formuler des demandes précises pour mettre fin au problème. Contrairement à une idée reçue, rien de cela ne va de soi. Des difficultés peuvent être malaisées à exprimer. Le chômage peut engendrer des sentiments de honte, de repli sur soi peu propices à une prise de parole. Certaines formes de domination peuvent être tenues pour naturelles par ceux qui les subissent. La romancière afro-américaine Toni Morrison décrit dans *L’œil le plus bleu* la façon dont une partie des Noirs Américains a pu intérioriser les stéréotypes racistes associant le noir à la laideur, avant que les mouvements des années 1960 n’expriment une fierté de soi symbolisée par le slogan « Black is beautiful ». Un mouvement social doit aussi pouvoir répondre à des questions de base : d’où la situation contre laquelle il se mobilise vient-elle ? Où les responsables sont-ils ? Quelles solutions apporter ? Toutes ces opérations peuvent être difficiles à réaliser lorsqu’un « problème » naît de causes très complexes. Qui est « responsable » de naufrages de pétroliers ? De la vache folle ? Du chômage ? Enfin dans un monde où les médias deviennent des acteurs à part entière des mouvements sociaux, la capacité des groupes à mettre en scène leur identité et leurs revendications d’une manière qui les fasse voir et « bien voir » est très inégale.

(Source : Erik Neveu, *Comment analyser un mouvement social ?*, 2008)

Q1 – Qu’est-ce qu’un « entrepreneur du mouvement social » ?

.....
.....

Q2 – Comment s’y prend-t-il pour enclencher un mouvement social ?

➤
.....
.....
➤
.....
.....
➤
.....
.....

indispensables au Parlement. Le vote en 2000 d'une « loi de modernisation sociale » est ainsi né des tensions au sein de la « gauche plurielle » suite à des fermetures d'entreprises ou d'usines (Danone, Marks & Spencer). (Source : Erik Neveu, *Comment analyser un mouvement social ?*, 2008)

Q5 – En quoi la conjoncture politique joue-t-elle un rôle dans le succès d'un mouvement social ?

.....
.....
.....
.....
.....

2 – conflits et changement social

a) – Lobbies et judiciarisation de la société

1 – Peu de monde, et c'est le mérite de l'enquête de Jamie Lincoln Kitman de raconter comment le lobby automobile a pu imposer, au début du XXe siècle, l'essence plombée, alors que des substituts beaucoup moins nocifs auraient pu être adoptés d'entrée de jeu. Dès le début, on savait pertinemment que le plomb était un poison et qu'il existait par ailleurs des substituts tout aussi efficaces. Il n'empêche : il aura fallu près de quatre-vingts ans pour que soit éliminée l'essence plombée. Entre-temps, elle aura répandu 7 millions de tonnes de métal sur les seuls Etats-Unis. Et chaque Américain présente dans son sang un taux de plomb 625 fois supérieur à celui des Indiens précolombiens. C'est un cas d'école de lobbying industriel que détaille le journaliste américain.

En 1921, un chimiste de la General Motors (GM), Thomas Midgley, découvre qu'une forme du plomb, le plomb tétraéthyle (PTE), permet de réduire le "cogement" dans les moteurs à explosion. La nocivité du plomb est bien connue, et l'on sait par ailleurs que l'éthanol mélangé à l'essence a le même effet que le PTE. Mais l'éthanol présente un inconvénient majeur : "N'importe quel idiot avec un alambic pouvait en fabriquer chez lui. L'éthanol, à la différence du PTE, ne pouvait pas être breveté et ne profiterait pas à la GM." Dès lors, la décision est prise : le plomb est la solution.

M. Kitman décrit une campagne d'intoxication parfaitement réussie : on exagère les bienfaits du produit, "un don de Dieu", déclare un industriel lors d'une audience publique. On met en cause les critiques pour insuffisance de preuves, toujours difficiles à obtenir sans moyens. On proclame l'absence de danger par des actes spectaculaires mais sans signification scientifique. M. Midgley, qui mourra à 55 ans, se frottera les mains régulièrement. On convainc des personnalités de l'administration ou du gouvernement qui, au nom de l'économie, deviennent des alliés efficaces. On s'arrange pour que, faute de financement, des études précises ne puissent être menées, on contrôle le centre de recherche censé éclairer le public, etc. Tout cela parvient à éteindre les oppositions, à dissuader les instances politiques (comme la ville de New York, qui avait interdit l'essence plombée), à imposer le poison comme la chose la plus naturelle du monde.

Ce n'est que dans les années 1970 que le courant s'inversera, lorsque l'évidence de la pollution atmosphérique se sera imposée et qu'un chercheur — d'ailleurs limogé de son institut après sa découverte — aura prouvé que les taux d'imprégnation en plomb des humains étaient extraordinairement supérieurs à ceux de leurs ancêtres. L'essence plombée sera interdite aux Etats-Unis, puis en Europe, mais elle continuera cependant à intoxiquer les pays du Sud.

L'histoire du plomb ne concerne pas que le passé. Elle décrit une méthode toujours utilisée par les lobbies. Elle sert d'avertissement à ceux qui douteraient de la nécessité d'une réglementation industrielle rigoureuse, à l'heure où l'on nous demande d'approuver des aliments génétiquement modifiés sur la base des assurances scientifiques que nous donnent ceux qui ont des intérêts commerciaux dans les organismes génétiquement modifiés (OGM).

(Source : Hervé Kempf, *Le Monde* du 14 novembre 2005)

2 – Le débat est vif, aux Etats-Unis, entre les partisans et les adversaires du système des class actions. La prolifération du nombre d'actions engagées chaque année outre-Atlantique - plusieurs milliers - a conduit, en 2003, à l'élaboration d'un projet de loi visant à réformer le régime de la responsabilité civile délictuelle en la matière. "La question s'est transformée en enjeu politique, en raison des nombreuses critiques émanant des entreprises américaines et des professions libérales, prises en étau par l'avalanche de class actions, et des compagnies d'assurances, qui ne cessent d'augmenter leurs primes, voire de se retirer du marché", explique un expert américain. Selon lui, si la pratique américaine des class actions perdure malgré sa démesure, c'est parce qu'elle garde encore, aux yeux de nombreux Américains, son prestige d'outil au service d'une certaine équité sociale. Le coût total de la responsabilité civile délictuelle a dépassé les 200 milliards de dollars en 2002 aux Etats-Unis, et pourrait atteindre 300 milliards de dollars en 2005, soit 2,3 % du produit intérieur brut.

Près du tiers de ce montant va aux avocats. En général à l'origine des plaintes, ceux-ci contractent des emprunts auprès des banques afin de financer la publicité pour leur plainte dans la presse, sur Internet ou même à la télévision. Ils recrutent ainsi le plus grand nombre possible de personnes susceptibles de se joindre à leur procédure. Des rapports sont ensuite commandés à des experts, afin d'étayer les démonstrations. Le plus souvent, un accord est trouvé avant d'arriver devant les tribunaux. Ce fut le cas, par exemple, dans la plainte collective californienne initiée par des consommateurs contre Microsoft. Tous les clients californiens des logiciels Word, Excel et Office notamment qui ont acheté un produit entre le 18 février 1995 et le 15 décembre 2001 devraient se voir indemniser : il leur suffit maintenant d'enregistrer le numéro de leur machine sur Internet. Le motif de la plainte ? Les prix des logiciels jugés trop élevés, le leader mondial du secteur, Microsoft, jouant de sa position dominante sur le marché pour les imposer.

Le procès engagé à l'encontre d'Elli Lilly, fabricant du Prozac - "des documents montrent qu'il y a quinze ans l'entreprise savait déjà que les utilisateurs de Prozac étaient douze fois plus susceptibles que les autres de se suicider", disent les avocats -, ou celui qui vise la chaîne de magasins Wal Mart pour discrimination sexuelle - six employées cherchent à démontrer que les salariées y sont moins bien payées parce qu'elles sont des femmes - pourraient, eux aussi, coûter très cher... Chez Wal Mart, 1,6 million de salariées sont concernées. (Florence Amalou et Anne Michel, *Le Monde* du 20 janvier 2005)

3 – Une autre distinction peut renvoyer à l'accès inégal dont disposent les groupes à l'égard des centres de pouvoir. Un groupe donné peut-il ou non facilement se faire écouter et entendre de ceux qui ont un pouvoir de décision sur sa situation (direction d'une entreprise, administrations, ministères)? Parce qu'ils sont organisés, puissants ou capables d'exercer des menaces, certains groupes disposent de relais politique, d'accès faciles aux « guichets » du pouvoir. Les anciens de l'ENA, les chefs d'entreprise, mais aussi le monde paysan à travers la FNSEA et le CNJA correspondent à ce cas de figure. A l'inverse, d'autres groupes, parce qu'ils sont stigmatisés (« sans papiers », prostituées), parce qu'ils sont atomisés (chômeurs), ou dotés de peu de poids social (gitans), ne parviennent pas à bénéficier de cet accès, plus encore de l'écoute des décideurs. Dans ces milieux « segmentés », c'est à dire coupés des foyers de décision, le recours au conflit constitue une stratégie presque obligée - ce qui ne veut pas dire facile, ni même toujours possible - pour faire réagir des autorités indifférentes ou inaccessibles. Comme le montre le cas des médecins libéraux en 2001-2002, des groupes « intégrés », connectés aux lieux de décision, peuvent aussi faire usage de la mobilisation, s'ils ont le sentiment que des changements (de gouvernement par exemple) leur font perdre leur position stratégique et que leurs revendications n'aboutissent plus. (Source : Erik Neveu, *Comment analyser un mouvement social ?*, 2008)

Q1 – Qu'est-ce qu'un « lobby » ?

.....
.....

Q2 – Quels sont ses moyens ?

➤
.....
➤
.....
➤
.....

Q3 – Comment le mouvement des consommateurs réagit-il à la puissance des lobbies industriels ?

➤
.....
➤
.....

Q4 – Quels sont les dangers de cette judiciarisation des rapports sociaux ?

➤
.....
➤
.....
➤
.....

b) – Mouvement social et création de normes sociales

1 – Toutes les composantes de l'individu ont ouvert de nouveaux fronts : l'enseignement en 1984 et 1994, l'environnement, le drame des banlieues, la lutte contre le racisme et la régularisation des sans-papiers, le féminisme, l'exigence de la reconnaissance des homosexuels. Se créent ainsi des « communautés de luttes » qui facilitent d'autant plus l'intégration qu'elles « *lient souvent la sphère privée à la sphère publique* ». Ce ne sont pas des « instances d'opposition » mais « *d'innovation juridique et d'invention de normes* ». Ce ne sont pas des conflits du travail, mais des conflits de société. Les premiers étant « *unificateurs* », les seconds jouent sur les différences, et sont directement liés à la « *citoyenneté* ».

(Source : Thierry Bréhier d'après *Vers un renouveau du conflit social ?* de Guy Groux, *Le Monde*, 20 novembre 1998)

2 – En 1956, lors de la création de la Maternité heureuse - l'ancêtre du Planning familial -, où en est la France sur le plan des mœurs et de la sexualité ?

A cette date, la France traverse une période "post vichyste" caractérisée, dans le domaine des mœurs et de la sexualité, par un ensemble de contraintes très fortes. La première, c'est évidemment la contrainte de la procréation : la contraception et l'avortement sont interdits, et les femmes font l'amour la peur au ventre, puisqu'elles savent que dans bon nombre de cas elles peuvent "tomber enceintes", comme on disait à l'époque. La deuxième, c'est la contrainte de l'hétérosexualité : l'homosexualité est encore considérée soit comme une maladie qu'il faut soigner, soit comme une perversion qu'il faut combattre. La troisième, c'est la contrainte de l'âge : la majorité est toujours à 21 ans, et la sexualité des jeunes, qui sont placés sous l'autorité de leurs parents, reste un sujet tabou. La quatrième, enfin, c'est la contrainte de la violence : le viol n'est pratiquement pas réprimé, et, quand il l'est, c'est parce qu'il constitue une atteinte à l'honneur des familles, et non un crime envers les femmes. Cet ordre est extrêmement dur à vivre pour les femmes et pour l'ensemble de la société, mais les premiers pas de la contraception et de l'avortement vont être facilités par le fait que, peu de temps auparavant, en 1944, les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité. Cette consécration de la citoyenneté des femmes va favoriser l'obtention de nouveaux droits.

Comment expliquer, dans les années 1970, la mue de la Maternité heureuse, qui devient le Mouvement français pour le planning familial et se définit comme féministe ?

A ses débuts, la Maternité heureuse, malgré toutes les innovations qu'elle apporte, demeure très prudente. Elle cherche, notamment par le titre qu'elle s'est choisi, à montrer qu'elle veut planifier les maternités, et non donner à la femme le droit de disposer de son corps. Or le début des années 1970 est marqué par un mouvement féministe assez fort - il est alors à son apogée - qui clame aux femmes que leur corps leur appartient. Le Planning, qui va s'engager dans la lutte pour la légalisation de l'avortement, est partie prenante de ce mouvement. Cette mue est aussi liée à la transformation des conditions de vie des femmes. Elles travaillent de plus en plus, elles conquièrent peu à peu leur autonomie financière et elles demandent l'exercice plein et entier de leurs droits. En 1965, elles obtiennent celui d'ouvrir un compte bancaire et de travailler sans l'autorisation de leur mari, et, au cours des années 1970, elles se mettent à voter autant que les hommes, alors qu'elles étaient jusqu'alors plus abstentionnistes. Le contexte politique est favorable à cette émancipation : élu en 1974, Valéry Giscard d'Estaing promeut l'idée d'une "France décripée" et confie à Simone Veil le soin de défendre un projet de loi sur l'avortement qui va introduire en France une vraie révolution : le droit est alors donné à la femme, et à elle seule, de décider si elle veut ou non un enfant.

Que reste-t-il, aujourd'hui, des contraintes qui caractérisaient la société "post-vichyste" ?

Dans les textes, la contrainte de la procréation est levée, tout comme celle de l'hétérosexualité, de la violence ou de l'âge. Mais cette évolution est un long processus, et nous ne sommes pas encore arrivés au bout. Malgré les lois sur la contraception et l'avortement, il reste encore des préventions contre la pilule et les autres moyens contraceptifs, notamment chez les jeunes, et 4 000 femmes sont encore obligées, tous les ans, de partir à l'étranger pour avorter parce qu'elles ont dépassé les délais légaux ou parce que les services hospitaliers n'ont pas pu les recevoir à temps. Pour la contrainte de l'hétérosexualité, le pacs est là, c'est vrai, mais pas l'acceptation de l'homoparentalité. Pour la contrainte de la violence, la loi est là, mais les violences conjugales sont encore nombreuses, et, d'après l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, 48 000 femmes déclarent avoir été violées dans les douze mois précédant l'enquête. La libération sexuelle n'est pas encore totalement aboutie.

(Source : Janine Mossuz-Lavau, *Le Monde* du 3 mars 2006)

3 – Le mouvement des femmes par son évolution même demeure exemplaire et incarne, mieux que d'autres, les nouvelles conflictualités. Sur la longue durée, du XIXe siècle à nos jours, il passe en effet des luttes plus globales concernant la condition féminine. Les luttes des femmes marquées par des revendications typiques, "à travail égal, salaire égal", "égalité professionnelle", "mixité des emplois", etc, sont depuis toujours présentes dans la production économique. Mais après 1968, le mouvement des femmes s'est élargi considérablement. En revendiquant la libéralisation de la contraception et de l'avortement, le mouvement a débordé au-delà de la sphère privée et de l'usage du corps : il a remis en cause les codes moraux de la religion et de la famille, tels qu'ils dominaient auparavant. D'autres enjeux visent à condamner non seulement les aspects les plus traditionnels ou institutionnels de la domination masculine, mais aussi ceux qui reflètent celle-ci dans ses traits les plus vils et les plus quotidiens (le viol, le harcèlement sexuel).

Enfin, le mouvement débouche aujourd'hui sur le refus de certaines traditions politiques et des discriminations sexistes qu'elles entraînent. Il existe en effet un écart persistant en France entre la société et la représentation politique. La part qu'occupent les femmes au sein de la société ne se reflète pas dans les instances élues, ni dans les appareils partisans. La revendication de la parité est une dénonciation des mécanismes de sélection et de discrimination sexiste, ainsi que des modes de désignation politique qui façonnent l'espace démocratique. A l'égard des femmes, ces derniers impliquent des jeux de marginalisation, qui sont d'autant plus efficaces qu'il découle de la coutume occultée et du non-dit. La revendication féministe ne porte plus sur l'égalité telle qu'elle est inscrite dans la loi, qui apparaît comme une sorte de mythe, voire de leurre idéologique. Avec la parité, le mouvement des femmes s'insurge contre le contenu même de la Constitution républicaine, qui ne reconnaît pas la différence des sexes comme une notion politique.

(Source : Guy Groux, *Conflits et changement social aujourd'hui*, Sciences Humaines, H.S N°28, mars 2000)

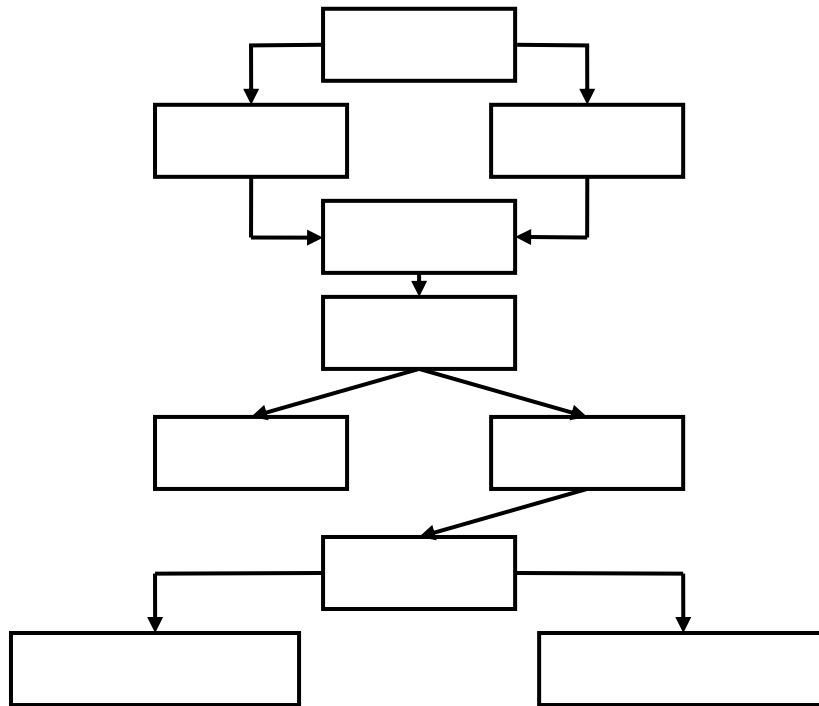
Q1 – Quels sont les éléments qui ont pu pousser les femmes à agir pour leur émancipation ?

-
-
-
-

Q2 – Montrez que ce mouvement a profondément changé les normes sociales occidentales ?

-
-
-

Q3 – A l'aide des mots suivants : *groupe social, valeurs, mobilisation collective, changement social, modification des structures sociales, mouvement social, identité, modification des normes sociales et des valeurs, refus du changement, promotion du changement*, remplissez le schéma suivant :



Q4 – Résumez l'analyse des « nouveaux mouvements sociaux » dans le tableau suivant :

Nouveaux acteurs	Nouveaux enjeux	Nouvelles formes d'action